

Après avoir franchi le seuil des 3 millions d'inscriptions à la rentrée 2024, les effectifs d'étudiants poursuivraient leur croissance à la rentrée 2025. Cette nouvelle progression annuelle (+54 300 étudiants) serait particulièrement significative en université (+41 400 étudiants), portée par l'augmentation du nombre de bacheliers des sessions 2023 et 2024, par la hausse du taux de poursuite des bacheliers et par l'augmentation des entrées au niveau master. Ces dynamiques de croissance se prolongeraient à court terme mais ralentiraient sensiblement. L'effectif étudiant dépasserait donc 3,1 millions puis plafonnerait à ce niveau jusqu'au début des années 2030. À partir de la rentrée 2033, le nombre d'étudiants en France commencerait à diminuer, sous l'effet, dix-huit ans plus tard, de la baisse des naissances observée en France à partir de 2015. Cette tendance serait néanmoins atténuée par la progression continue des taux de poursuite post-bac et par la diversification des parcours. Dans les écoles de commerce, dans les écoles d'ingénieurs, dans les autres établissements privés ainsi que dans les formations paramédicales et sociales, le nombre d'étudiants croîtrait encore, à un rythme toutefois très ralenti par rapport aux années passées. Les effectifs universitaires, dont l'accroissement était déjà plus faible, plafonneraient d'ici à 2030 avant de se replier légèrement.

Projections des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur jusqu'en 2034

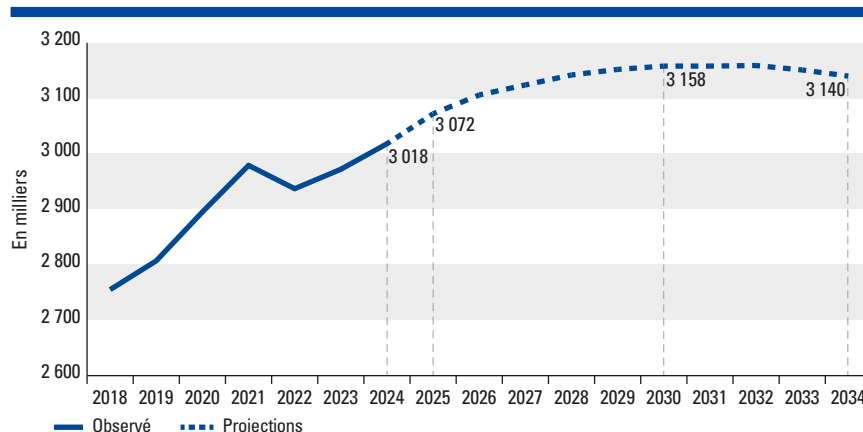
Le nombre d'étudiants augmenterait de plus en plus modérément jusqu'en 2030

À la rentrée 2024, le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur dépassait 3 millions d'étudiants. En hausse de 1,5% par rapport à la rentrée précédente, cet effectif total s'est inscrit dans la continuité d'une hausse générale observée depuis 2008. Cette croissance n'a été interrompue qu'en 2022, une année marquée par les sorties d'études plus nombreuses des étudiants entrés deux ans plus tôt, et par la baisse du nombre de néo-bacheliers entrants. Depuis, la croissance du nombre d'étudiants a repris sous l'impulsion de trois tendances principales : d'une part la hausse du nombre de bacheliers durant deux années consécutives en 2023 et 2024, d'autre part le retour à la hausse du taux de poursuite des

néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur après des perturbations engendrées par la crise sanitaire et enfin l'allongement de la durée d'étude, ponctuellement portée par la création d'une troisième année en Institut universitaire de technologie (IUT).

Les hypothèses de projections reposent à la fois sur l'analyse des tendances observées jusqu'en 2024, sur les projections des effectifs du second degré établies par la DEPP (André et al., 2026) et sur les premières informations d'inscriptions remontées pour l'année 2025-2026 (*encadré méthodologie et hypothèses de projections*). À la rentrée 2025, le nombre total d'étudiants serait de nouveau en hausse, avec une augmentation estimée de 54 000 étudiants, soit 1,8% de plus qu'à la rentrée précédente (*graphique 1*). Pour les années suivantes, en prenant en compte les hypothèses de flux associées aux projections

GRAPHIQUE 1 - Effectif d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur



Lecture : En 2024, l'effectif d'inscrits dans l'enseignement supérieur s'élève à 3 018 000.
Champ : France
Source : MESRE-SIES

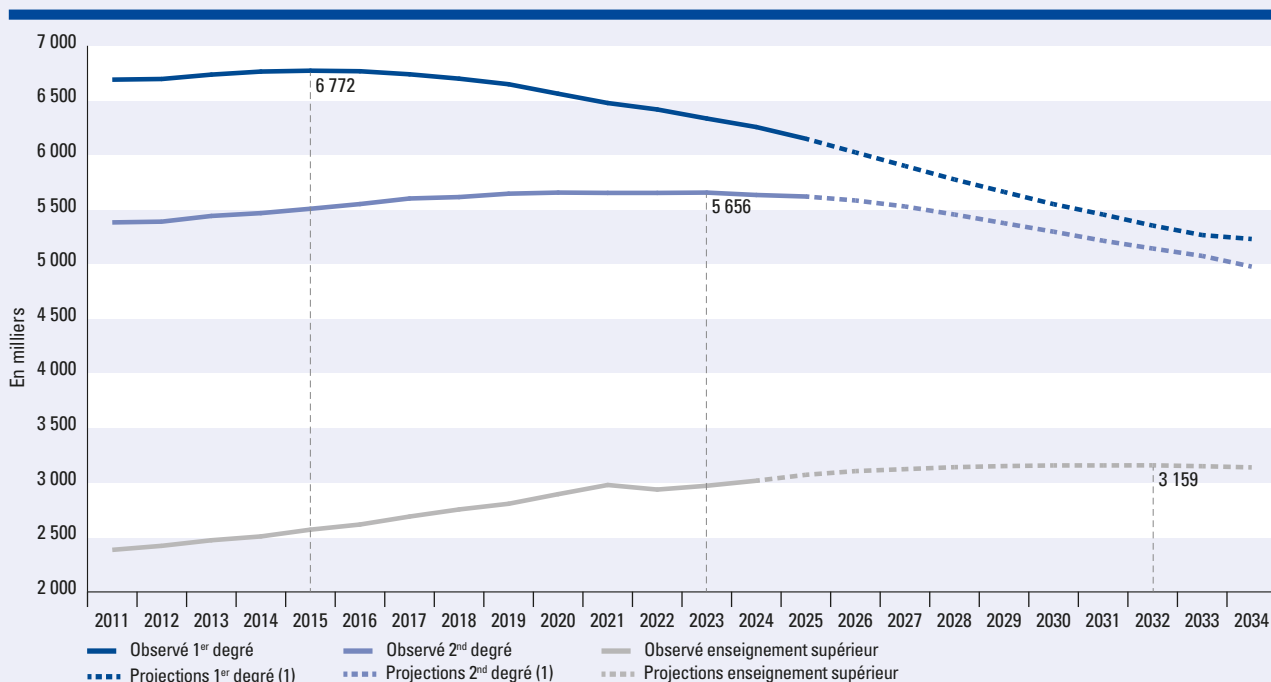
Les effets démographiques sur les effectifs surviennent plus tard pour les niveaux d'éducation plus élevés

La projection des effectifs dans le système éducatif français repose sur des dynamiques démographiques observées et des hypothèses relatives à la fécondité à venir utilisées pour estimer les naissances futures. En ce qui concerne l'exercice de projection à horizon 2034, la baisse récente du taux de natalité n'affecte que les effectifs du premier degré. En effet, la majeure partie des entrants dans le second degré jusqu'en 2034 sont nés avant 2024 et ceux qui entreraient dans l'enseignement supérieur à cet horizon sont principalement nés avant 2017. Ainsi, la baisse des naissances en France constatée à partir de l'année 2011 impacte l'effectif aux différents niveaux d'enseignement à des moments décalés. Si dans l'enseignement secondaire, l'effectif global a entamé une phase descen-

dante à partir de 2024, la baisse de l'effectif général dans l'enseignement supérieur ne serait amorcée qu'à partir de 2033 (*graphique A*). Par ailleurs, les tendances à l'augmentation de l'accès aux études supérieures et à l'augmentation de la durée d'études dans certaines filières du supérieur tendraient à atténuer les effets de la baisse des naissances qui, dans cet exercice propre à l'enseignement supérieur, ne se traduirait par une baisse progressive du nombre de bacheliers entrants qu'à partir de 2029.

Dans l'enseignement supérieur, l'effectif total atteindrait un plafond autour de 3,15 millions au début des années 2030, achevant une tendance haussière mais en ralentissement depuis 2022. Le nombre total d'étudiants commencerait ensuite à diminuer (-0,2 % projeté en 2033 puis -0,4 % en 2034).

GRAPHIQUE A - Effectifs d'élèves des 1^{er} et 2nd degrés et d'étudiants observés puis projetés



(1) Selon le scénario intermédiaire. DEPP – NI 2026-09

Lecture : À la rentrée 2024, 6 256 000 élèves étaient inscrits dans le 1^{er} degré, 5 634 000 dans le 2nd degré et 3 018 000 étudiants dans l'enseignement supérieur.

Champ : France. Secteur public et privé sous contrat pour les 1^{er} et 2nd degrés. Secteur public et privé pour l'enseignement supérieur.

Source : MEN-DEPP et MESRE-SIES

du nombre de bacheliers, l'effectif total des inscrits dans l'enseignement supérieur continuerait de croître, de plus en plus modérément, pour atteindre 3 159 000 étudiants en 2032 (*tableau 2*), avant de diminuer à partir de la rentrée 2033.

De moins en moins de bacheliers en voie générale et technologique

À partir de la projection des effectifs de l'enseignement secondaire et en particulier de l'effectif des élèves en classe de terminale¹, les évolutions du nombre de bacheliers par

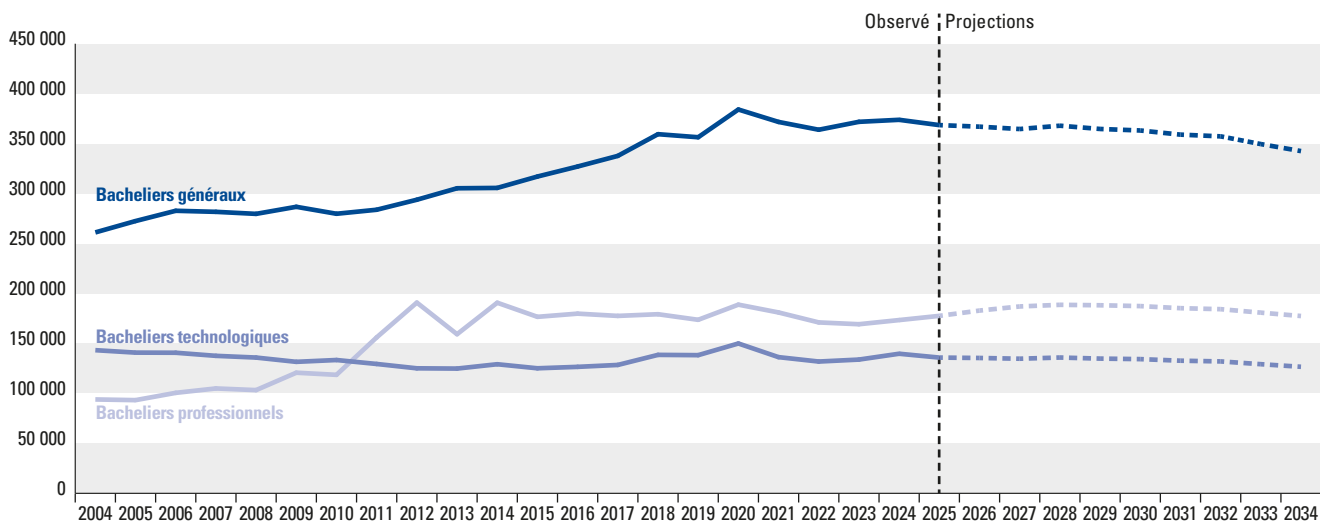
voie (générale, technologique et professionnelle) sont déterminées en fonction d'une hypothèse de taux de réussite au baccalauréat (*encadré méthodologie et hypothèses de projections*). De 2011 à 2018, la hausse significative du nombre de bacheliers (+3 % d'augmentation moyenne annuelle sur la période) s'explique à la fois par le développement de la voie professionnelle et par l'augmentation des taux de réussite au baccalauréat (*graphique 2*). Le taux de réussite pour l'ensemble des voies est passé de 79,9 % en 2005 à 85,7 % en 2011 puis à 91,6 % en 2025, ce qui en fait en effet un facteur significatif dans le développement de l'accès à l'enseignement supérieur. Après une année 2020 record, marquée par la spécificité de la crise sanitaire, le nombre de bacheliers dans leur ensemble ne croît plus significativement².

En 2025, 682 001 candidats au baccalauréat ont obtenu leur diplôme, soit 4 951 élèves de moins que l'année précédente (-0,7 %), après deux années consécutives de hausse annuelle (+1,2 % en 2023 et +1,8 % en 2024). En voie professionnelle, le nombre de bacheliers est néanmoins en hausse (+2,4 % par rapport à 2024). La baisse en 2025 est ainsi plus significative en voie technologique (-2,8 %) et en voie générale (-1,4 %). Pour les années suivantes, les tendances diffèrent selon les trois voies. À l'exception de l'année 2028, le nombre de bacheliers des voies générales diminuerait chaque année jusqu'en 2034. Cette voie perdrait en effet 10 000 bacheliers entre 2024 et 2029 (-2,7 %), puis 23 000 entre 2029 et 2034 (-6,1 %).

1. Cf Barhoumi et al, *Projections d'effectifs d'élèves dans les premier et second degrés à l'horizon 2035*, Séries Etudes, Document de travail n° 2026-E06, DEPP, avril 2026. Le scénario intermédiaire est retenu pour l'exercice de projections de l'enseignement supérieur.

2. Cf Thomas, *Résultats définitifs du baccalauréat 2025*. Note d'information n° 26.05, DEPP, février 2026.

GRAPHIQUE 2 - Effectifs des bacheliers généraux, technologiques et professionnels



Lecture : En 2025, 368 532 candidats ont été admis au baccalauréat général, 177 607 au baccalauréat professionnel et 135 862 au baccalauréat technologique.

Champ : France

Source : MESRE-SIES pour 2026-2034, MEN-DEPP pour la période 1994-2025

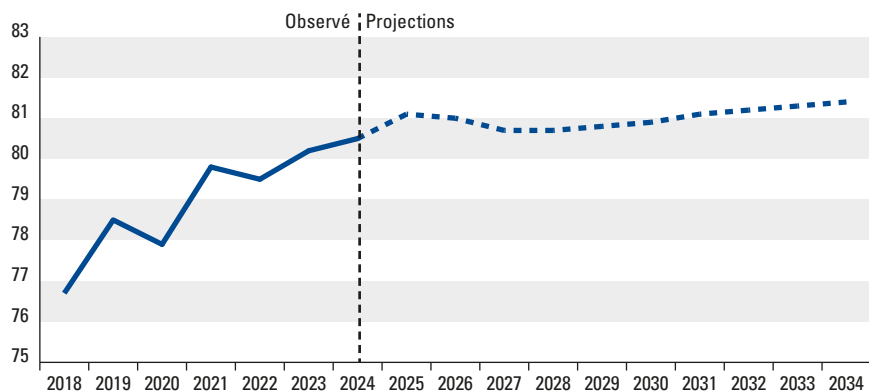
La courbe d'évolution des bacheliers des voies technologiques suivrait une tendance comparable, perdant 13 000 lauréats sur dix ans. En voie professionnelle, l'effectif de bacheliers augmenterait de 15 000 entre 2024 et 2029 (+8,5%), avant d'entamer une baisse régulière cumulant 11 000 lauréats en moins entre 2029 et 2034. En conséquence, la part de bacheliers généraux passerait de 54,3 % en 2024 à 53 % en 2034. Les bacheliers généraux poursuivent plus fréquemment leurs études que les bacheliers professionnels (taux de poursuite de 90,4 % en 2024 pour les premiers contre 42,7 % pour les seconds). Une baisse de la proportion des bacheliers généraux au profit des bacheliers professionnels aurait donc, sur le long terme un effet significatif sur la structure des effectifs d'entrants en première année dans l'enseignement supérieur.

Quatre bacheliers sur cinq s'inscrivent dans l'enseignement supérieur

En 2024, 80,5 % des néo-bacheliers, toutes voies confondues, se sont inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée suivant leur baccalauréat. Ce taux de poursuite, qui prend en compte les inscriptions dans l'ensemble des filières de l'enseignement supérieur rapporté au nombre de bacheliers de la même année, est de 3,8 points supérieur à celui de la rentrée 2018 (*graphique 3*).

Pour les années suivantes, les hypothèses d'évolution du taux global dépendent de

GRAPHIQUE 3 - Taux de poursuite global des bacheliers dans les établissements de l'enseignement supérieur



Note : Taux de poursuite « apparents » (cf note du Tableau 1), prenant en compte l'ensemble des inscrits, y compris ceux dont les données sont remontées de façon agrégée (étudiants en filière paramédicale, filière sociale et autres établissements privés).
Lecture : En 2024, 80,5 % des nouveaux bacheliers se sont inscrits dans l'enseignement supérieur.

Champ : France

Source : MESRE-SIES

TABLEAU 1 - Taux de poursuite apparents des bacheliers dans les établissements de l'enseignement supérieur

Années de rentrée	Observé		Projections		
	2023	2024	2025	2029	2034
Bac. général	89,8	90,4	91,2	91,2	91,7
Bac. techno.	73,6	73,0	73,4	73,9	75,0
Bac. professionnel	42,8	42,7	43,5	43,3	43,4
Ensemble (1)	74,9	74,9	75,3	74,7	75,2
dont université (2)	39,4	39,5	39,6	38,9	39,2
dont CPGE	6,0	6,1	6,0	5,9	6,0
dont STS	21,6	21,2	21,5	21,5	21,3
dont autres formations	7,8	8,2	8,1	8,4	8,7

Note : Les taux de poursuite sont qualifiés d'apparents car ils ne respectent pas strictement la définition des taux de poursuite utilisée dans les autres publications du SIES : les taux ci-dessus incluent au numérateur les bacheliers poursuivant ayant obtenu leur baccalauréat à l'étranger ou dans les COM (exclus du dénominateur). Tableau détaillé en annexe.

(1) Champ partiel : seules les écoles envoyant des données individuelles sont prises en compte ici, c'est-à-dire 91 % du total des inscrits.

(2) Y compris IUT

Champ : France

Source : MESRE-SIES

chaque tendance observée par type de baccalauréat et par filière. À la rentrée 2025, la baisse du nombre de bacheliers serait compensée par une hausse des taux de poursuite dans les trois voies, ce que tend

à confirmer l'analyse de premières données d'inscription (*tableau 1*). Ainsi, 91,2 % des bacheliers de voie générale se seraient inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2025 contre 90,4 % l'année précédente.

La hausse annuelle serait de 0,4 point pour les bacheliers technologiques (atteignant 73,4 %) et de 0,7 point pour les bacheliers professionnels (s'établissant à 43,5 %).

Pour les rentrées 2026 et suivantes, les tendances à la hausse du taux de poursuite dépendent des évolutions contrastées du nombre de bacheliers. Dans la voie professionnelle, la projection d'une croissance du nombre de bacheliers tendrait à faire stagner le taux de poursuite (43,3 % en 2029 et 43,4 % à horizon 2034). Dans les voies technologiques et générales, les taux d'inscription dans l'enseignement supérieur évolueraient progressivement à la hausse.

Le taux de poursuite des bacheliers technologiques passerait de 73,4 % à 75 % entre 2024 et 2034 et celui des bacheliers généraux augmenterait plus modérément sur la même période (de l'ordre de 0,5 point).

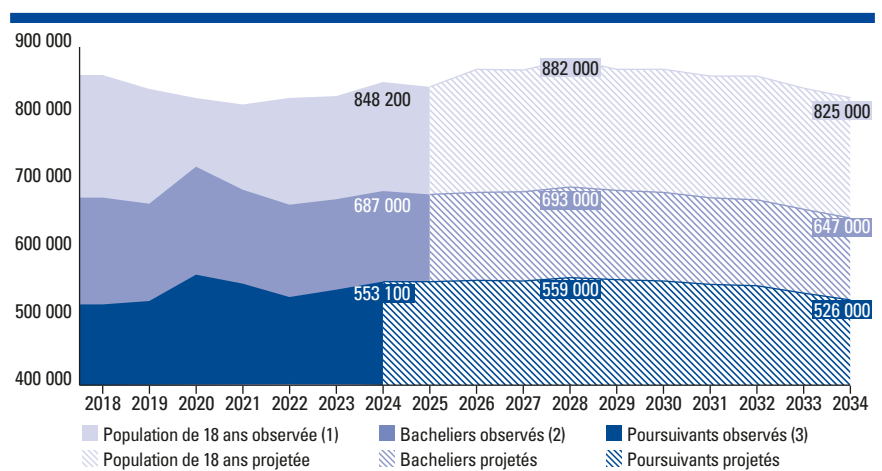
Près de 40 % des bacheliers s'inscrivent en université, une proportion qui resterait relativement stable à moyen et long terme (39,5 % en 2024, dont IUT et 39,2 % à horizon 2034). Parmi les évolutions plus marquées, les taux de poursuite en section de technicien supérieur (STS) sous statut scolaire repartent à la hausse en 2025 (données d'inscriptions confirmées pour cette filière), tandis qu'ils diminueraient sous le régime de l'apprentissage. En prenant en compte ce changement de tendance observé en 2025, la part de bacheliers s'inscrivant en STS sous statut scolaire passerait de 13,4 % en 2024 à 14,2 % en 2034, ce statut bénéficiant d'un report des inscriptions depuis les STS en apprentissage, en particulier pour les bacheliers de la voie professionnelle (voir le tableau détaillé des taux de poursuite en annexe). Dans les autres formations (dont les écoles de commerce et d'ingénieur), le taux de poursuite passerait ainsi de 8,2 % à 8,7 % entre 2024 et 2034, contribuant significativement à la croissance du taux de poursuite global.

À horizon 2034, 81,4 % des bacheliers s'inscriraient dans l'enseignement supérieur, soit 0,9 point de plus qu'en 2024 (graphique 3).

Une baisse démographique atténuée par la hausse des taux de poursuite

Le nombre de néo-bacheliers poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur

GRAPHIQUE 4 - Evolution de la population de 18 ans, de bacheliers et de néo-bacheliers poursuivants



(1) Population de 18 ans en année n, recensée au 1^{er} janvier de l'année n+1.

(2) Nombre de bacheliers d'une année n.

(3) Néo-bacheliers poursuivants leurs études dans l'enseignement supérieur à la rentrée suivant le baccalauréat.

Lecture : En 2034, 825 000 français atteindrait l'âge de 18 ans, 647 000 aurait le baccalauréat et 526 000 néobacheliers s'inscriraient dans l'enseignement supérieur.

Champ : France

Source : MESRE-SIES ; INSEE (pyramides des âges et projections 2021-2070, scénario central)

dépend ainsi à la fois de l'évolution démographique de la population atteignant l'âge de scolarisation en terminale, de l'évolution de l'accès au baccalauréat et de celle du taux de poursuite dans l'enseignement supérieur (graphique 4). Entre 2024 et 2028, la population française de 18 ans augmenterait de 4 % (+34 000). Sur cette période, le nombre de bacheliers augmenterait de façon plus modérée (+1 %, +6 000), ce qui s'explique en partie par une hausse d'effectifs plus marquée en voie professionnelle qu'en voie générale (le taux de réussite au baccalauréat étant plus faible en voie professionnelle). Entre 2024 et 2028, le nombre de poursuivants en première année de l'enseignement supérieur augmenterait à un rythme comparable à celui des bacheliers (+1 %). Cette augmentation du nombre de bacheliers en 2023 et 2024 (plus forte dans les voies générales et technologiques qu'en voie professionnelle) contribuerait ainsi significativement à la croissance de l'effectif total dans les premières années de projection (+1,8 % de croissance annuelle en 2025, puis 1,1 % en 2026).

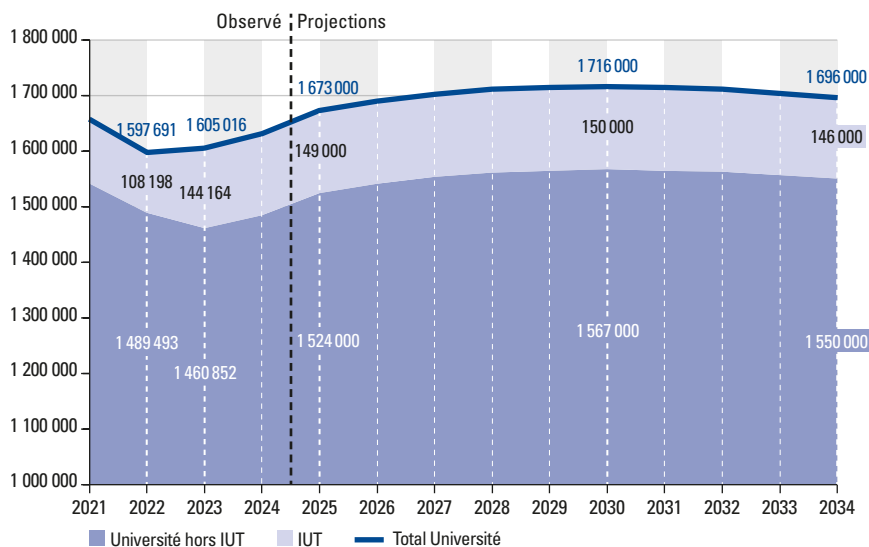
À partir de 2029, l'effet de la baisse démographique se répercuterait sur le nombre de néo-bacheliers poursuivants. Une évolution à la hausse des taux de poursuite limiterait cet effet : dans le scénario retenu, la baisse du nombre de bacheliers entre 2028 et 2034 serait de 6,6 % (-46 000) tandis que celle du nombre de néo-bacheliers poursuivants serait de 5,9 % (-33 000), alors que la population de 18 ans se replierait de 6,5 %.

Dans l'ensemble des filières, la hausse du nombre de néo-bacheliers poursuivants à court terme tendrait à maintenir la croissance des effectifs totaux, y compris au-delà de 2029. Au facteur de la poursuite d'études à l'issue du baccalauréat, s'ajoute le facteur de la durée d'études, qui, du fait de son allongement, retarde l'effet immédiat d'une baisse du nombre d'entrants. Sur ce principe, la diminution du nombre de bacheliers entrants en 2029 (-0,6 %) et les années suivantes (-1 % en moyenne annuelle) ne se répercuteront sur le total des effectifs de l'enseignement supérieur qu'à partir de 2033 (-0,2 % puis -0,4 % en 2034).

Hausse des effectifs universitaires jusqu'en 2030

En université, le nombre d'étudiants continuerait d'augmenter en 2025 avec 41 400 étudiants de plus que l'année précédente, soit 1 673 000 (+2,5 %) (graphique 5). En 2023, la hausse de l'effectif universitaire était largement soutenue par l'arrivée en troisième année des étudiants préparant un bachelor universitaire de technologie (BUT), inscrits en première année d'IUT à la rentrée 2021. Intégrant alors cette première promotion concernée par la transformation du cursus en trois ans plutôt que deux, les IUT ont accueilli 36 000 étudiants de plus en 2023. Pour les années 2024 et 2025, la croissance de l'effectif universitaire est davantage soutenue par les hausses du

GRAPHIQUE 5 - Evolution des effectifs universitaires



Lecture : À la rentrée 2025, 1 673 000 étudiants seraient inscrits en Université, y compris IUT.
 Champ : France
 Source : MESRE-SIES

nombre de bacheliers issus des voies générales et technologiques observées en 2023 et 2024, poursuivant fréquemment leurs cursus au-delà de deux années.

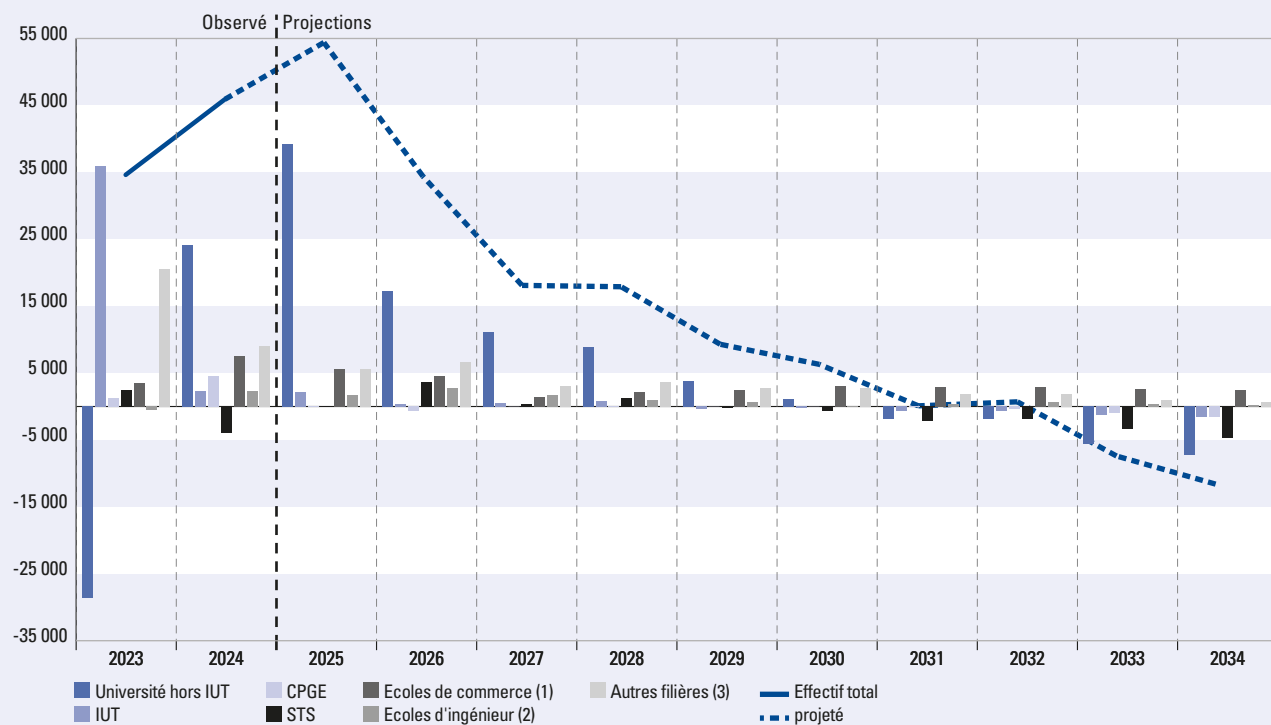
Hors IUT, 1 524 000 étudiants seraient inscrits en université en 2025, ce qui représente une hausse de 2,6% par rapport à la rentrée précédente. En master, la hausse annuelle en 2025 serait de 3%, alimentée par la hausse des vœux exprimés sur la plateforme Mon master, elle-même soutenue par les candidatures des diplômés de BUT. Entre 2026 et 2030, la croissance annuelle de l'effectif universitaire hors IUT serait plus modérée (moyenne de +0,5%), atteignant 1 566 000 inscrits au terme de cette période. À partir de 2025, l'effectif en IUT n'augmenterait que modérément (+1 000 étudiants en cinq ans).

La forte contribution de l'université à la variation globale

En 2024, 54% des étudiants étaient inscrits dans un établissement universitaire. La variation de l'effectif universitaire contribue ainsi largement à la variation du nombre total d'étudiants. La réforme des cursus en IUT mise en place pour la rentrée 2021 a eu un fort impact sur plusieurs années. L'arrivée d'un flux de plus de 30 000 étudiants supplémentaires à la rentrée 2023 a entraîné une hausse de candidatures en master en 2024 puis en 2025. Ainsi, 72% de la hausse du nombre d'inscrits

à la rentrée 2025 est due à la croissance de l'effectif universitaire hors IUT (graphique B). Par la suite, l'effet de cette réforme s'atténuant et le nombre de bacheliers des voies générales et technologiques évoluant progressivement à la baisse, la contribution de l'université à l'évolution de l'effectif global pèserait plus fortement à la baisse. On compterait ainsi à la rentrée 2034 12 000 étudiants de moins qu'à la rentrée précédente, dont 7 000 en université.

GRAPHIQUE B - Variations annuelles des effectifs étudiants et contributions par filières



(1) Ecoles de commerce post-bac ou post bac +2 dont les données sont individuelles (9% des écoles des écoles de commerce sont incluses dans «Autres filières»).

(2) dont écoles à prépa intégrée et écoles post bac +2.

(3) Ensemble des autres filières de l'enseignement supérieur dont établissements privés, formations culturelles et artistiques, CPES, formations paramédicales et sociales.

Lecture : À la rentrée 2023, l'effectif total de l'enseignement supérieur était en hausse de 34 600 étudiants par rapport à la rentrée précédente. Elle est en grande partie due à l'inscription de 36 000 étudiants supplémentaires en IUT (ajout d'une 3^e année).

Champ : France
 Source : MESRE-SIES

TABEAU 2 - Effectifs de l'enseignement supérieur

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	Evolution 2034/2024	
Années de rentrée (1)	Observé	Projections										Eff.	%
Universités (y.c. IUT)	1 631 471	1 672 900	1 690 400	1 702 100	1 711 800	1 715 300	1 716 300	1 713 600	1 711 300	1 704 400	1 695 700	64 200	3,9
cursus Licence (L) et IUT	974 162	998 000	1 006 500	1 011 200	1 014 800	1 014 400	1 014 300	1 011 300	1 009 000	1 002 500	994 500	20 300	2,1
<i>dont IUT</i>	<i>146 500</i>	<i>148 700</i>	<i>149 000</i>	<i>149 400</i>	<i>150 200</i>	<i>149 900</i>	<i>149 700</i>	<i>149 000</i>	<i>148 400</i>	<i>147 200</i>	<i>145 700</i>	<i>-800</i>	<i>-0,5</i>
cursus Master (M)	603 497	621 400	630 600	637 600	643 700	647 700	648 800	649 100	649 100	648 800	648 100	44 600	7,4
<i>dont masters hors santé et hors ingé. universitaires</i>	<i>374 676</i>	<i>386 900</i>	<i>391 800</i>	<i>394 700</i>	<i>397 900</i>	<i>399 900</i>	<i>399 700</i>	<i>398 700</i>	<i>397 500</i>	<i>396 200</i>	<i>394 700</i>	<i>20 000</i>	<i>5,3</i>
cursus Doctorat (D)	53 812	53 400	53 300	53 300	53 200	53 200	53 200	53 200	53 200	53 100	53 100	-700	-1,3
CPGE (hors CPES) (2)	86 941	87 100	86 400	86 300	86 500	86 500	86 600	86 400	86 100	85 100	83 700	-3 200	-3,7
STS	405 199	405 200	408 900	409 300	410 600	410 400	409 800	407 600	405 700	402 200	397 600	-7 600	-1,9
Sous statut scolaire	217 699	221 600	227 000	227 300	227 800	227 600	227 300	225 800	224 500	222 200	219 100	1 400	0,6
Par apprentissage	187 500	183 500	181 900	182 000	182 800	182 900	182 500	181 800	181 200	180 000	178 500	-9 000	-4,8
Ensemble des filières principales	2 123 611	2 165 100	2 185 700	2 197 700	2 208 900	2 212 200	2 212 600	2 207 700	2 203 000	2 191 800	2 176 900	53 300	2,5
Autres filières :	893 945	906 800	920 600	926 700	933 400	939 400	945 200	950 300	955 600	959 500	962 800	68 900	7,7
Écoles de commerce, gestion, vente	248 511	254 100	258 500	259 900	262 100	264 600	267 600	270 500	273 400	276 000	278 600	30 100	12,1
Formations d'ingénieurs (y.c. prépas intégrées)	161 746	163 500	166 200	167 900	168 800	169 400	169 600	169 900	170 600	170 900	171 000	9 300	5,7
Formations culturelles et artistiques	73 415	71 900	71 000	70 500	70 400	70 400	70 500	70 600	70 800	70 900	70 900	-2 500	-3,4
Grands établissements	48 556	47 000	46 200	45 600	45 200	45 000	45 000	44 900	44 900	44 900	44 800	-3 800	-7,7
Facultés privées (instituts catholiques)	43 721	44 900	46 000	46 800	47 800	48 400	49 000	49 500	50 000	50 300	50 400	6 700	15,3
Autres formations (3)	317 996	325 500	332 700	336 000	339 200	341 500	343 500	344 700	345 900	346 600	347 100	29 100	9,2
Ensemble de l'enseignement supérieur	3 017 556	3 071 900	3 106 300	3 124 400	3 142 300	3 151 600	3 157 800	3 158 000	3 158 700	3 151 300	3 139 700	122 100	4,0

Note : à cause des arrondis, la somme des lignes peut différer des sous-totaux affichés.

(1) Chaque année N recense l'effectif des inscrits de la rentrée N pour l'année N/N+1.

(2) CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles ; CPES : cycle pluridisciplinaire d'études supérieures.

(3) dont CPES, classes passerelles, formations paramédicales et sociales...

Champ : France

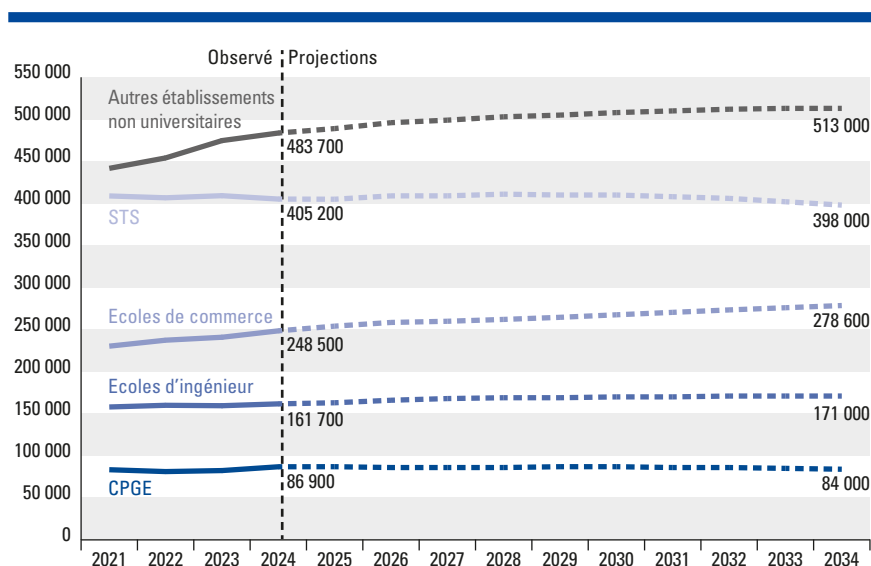
Source : MESRE-SIES

Le nombre d'étudiants inscrits en université commencerait à diminuer à partir de 2031, perdant en moyenne 5 000 étudiants par an jusqu'en 2034 (IUT inclus). Sous l'effet de la baisse du nombre de bacheliers entamée en 2029 (-0,7 % par rapport à 2028), l'effectif total d'inscrits en licence universitaire cesserait de croître cette année-là, tandis que le nombre d'inscrits en master ne diminuerait qu'à partir de l'année 2033. En doctorat, le nombre d'étudiants diminuerait de 1,3 % entre 2024 et 2034, selon les hypothèses retenues prolongeant les tendances observées sur les dernières années.

Une croissance continue dans les filières privées

Dans les autres filières, l'évolution des effectifs à long terme serait également

GRAPHIQUE 6 - Evolution des effectifs hors université



(1) dont instituts catholiques, établissements privés de formation pluridisciplinaire ou spécialisée, écoles d'art et d'architecture, écoles vétérinaires, ENS, établissements assimilés aux grands établissements.

Lecture : A la rentrée 2024, 86 900 étudiants étaient inscrits en CPGE.

Champ : France

Source : MESRE-SIES

dépendante de la baisse du nombre de bacheliers. Dans les écoles de commerce, de gestion et de vente, le nombre d'inscrits continuerait néanmoins de croître de façon continue entre 2024 et 2034, accueillant au total 30 000 étudiants de plus sur cette période de dix ans (*graphique 6*). La croissance annuelle dans cette filière resterait plus marquée en 2025 (+2,3 %) et en 2026 (+1,7 %) qu'en fin de période (+1 % en moyenne à partir de 2032). Dans les écoles d'ingénieur, la croissance de l'effectif serait plus modérée mais continue, suivant une hausse moyenne annuelle de +0,6 %. La filière accueillerait ainsi 171 000 étudiants en 2034, soit 9 000 de plus qu'en 2024 (+5,7 %). Cette hausse modérée en école d'ingénieur est également dépendante de la projection d'une stagnation des inscriptions

dans les classes préparatoires scientifiques, dont l'effectif tendrait à rester proche de 28 000 étudiants jusqu'en 2034.

En STS, les effectifs atteindraient 410 000 en 2029, ce qui représenterait 5 000 étudiants de plus qu'en 2024. Cette légère augmentation des effectifs serait surtout portée par les STS sous statut scolaire (+10 000 étudiants sur cette période de cinq ans), l'augmentation des inscriptions sous le régime d'apprentissage cessant d'augmenter depuis 2024. À plus long terme, les effectifs en STS perdraient quelques étudiants, repassant sous les 400 000 inscriptions en 2034 (398 000 inscrits, soit 8 000 de moins qu'en 2024).

Soutenue par une croissance continue des taux d'inscriptions, les autres établissements³ continueraient d'attirer un nombre

croissant d'étudiants (+29 000 entre 2024 et 2034). La dynamique de croissance de ces formations souvent privées (parmi lesquelles celles des instituts catholiques et des écoles privées pluridisciplinaires ou spécialisées) tendrait néanmoins à s'atténuer au fur et à mesure des prochaines années : la croissance annuelle de l'effectif passant de 2 % en 2023 à 0,6 % en 2029 puis à 0,2 % à partir de 2033.

Florent Lhuillier,
MESRE-SIES

3. Regroupant les instituts catholiques, les écoles privées pluridisciplinaires et spécialisées, les formations culturelles et artistiques, les écoles vétérinaires, les cycles pluridisciplinaires d'études supérieures et les formations associées aux grands établissements (ENS, Sciences Po Paris, Université Paris Dauphine, INALCO, école des Chartes., etc).

Pour en savoir plus

- André P., Barhoumi M., Miconnet N., Serre P., 2026, « [Projections d'effectifs scolaires à horizon 2035](#) », *Note d'Information*, n° 26-09, DEPP
- Barhoumi M., Miconnet N., Serre P., « [Projections d'effectifs d'élèves dans les premier et second degrés à horizon 2035](#) », Document de travail - série études, n° 2026-E08, 2026, DEPP
- Beuchon T., « [Les effectifs étudiants dans l'enseignement supérieur en 2024-2025](#) », *Note d'information* n° 2025-15, décembre 2025, SIES
- Fridlin M., « [Mon Master 2025 : les propositions d'admission en master](#) », *Note flash* n° 2025-32, décembre 2025, SIES
- Klipfel J., « [Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2024](#) », *Note flash* n° 2025-29, novembre 2025, SIES
- Klipfel J., « [Parcours et réussite en master à l'université : les résultats de la session 2024](#) », *Note flash* n° 2025-30, novembre 2025, SIES
- Lièvre A., « [Les effectifs des inscriptions en section de technicien supérieur sous statut scolaire en 2025-2026](#) », *Note flash* n° 2026.03, février 2026, SIES
- Lièvre A., « [Les effectifs en classes préparatoires aux grandes écoles à la rentrée 2025-2026](#) », *Note flash* n° 2026.02, février 2026, SIES
- Lhuillier F., « [Prévisions des effectifs dans l'enseignement supérieur – Rentrée 2025 et 2026](#) », *Note flash* n° 2025-25, octobre 2025, SIES
- Thélot H., « [Bilan démographique 2025](#) », *Insee Première* n° 2087, janvier 2026, INSEE
- Thomas F., « [Résultats définitifs du baccalauréat 2025 : moins de bacheliers dans les voies générale et technologique, plus dans la voie professionnelle](#) », *Note d'Information*, n° 26.05, février 2026, DEPP

Les sources

Les sources utilisées dans cette note sont celles produites par le SIES (ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, MESRE) et la DEPP (ministère de l'Éducation nationale, MEN). Les données sont issues du système d'information sur le suivi des étudiants (SISE), des enquêtes sur les établissements d'enseignement supérieur et du système d'information Scolarité. Une partie des données est éga-

lement produite par le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, par le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, et enfin par le ministère de la Culture. Ces sources sont le résultat de remontées individuelles ou agrégées.

Méthodologie et hypothèses de projections

Les effectifs de l'enseignement supérieur dépendent, en grande partie, du flux d'entrée d'étudiants après l'obtention du baccalauréat. Le modèle de projection des effectifs de l'enseignement supérieur s'appuie sur les projections d'effectifs scolaires dans le second degré, en particulier en classe de terminale, réalisées par la DEPP (André et al., 2026), suivant le scénario intermédiaire. Les évolutions projetées des effectifs de l'enseignement secondaire s'expliquent essentiellement par les évolutions démographiques passées.

À partir de l'édition 2026 du baccalauréat, les conditions d'obtention seraient renforcées par l'évolution de la politique éducative qui vise à limiter le nombre de points supplémentaires éventuellement ajoutés à la note des élèves par les jurys des oraux de rattrapage au baccalauréat. Dans le scénario développé ici pour l'enseignement supérieur, il est retenu l'hypothèse d'un taux de réussite au baccalauréat en baisse à partir de 2026, de 0,2 point au baccalauréat général, de 0,3 point au baccalauréat technologique et de 0,1 point au baccalauréat professionnel.

À partir des effectifs de bacheliers, des projections de taux de poursuite d'études sont ensuite réalisées par voie de baccalauréat et par filière de l'enseignement supérieur. Est ainsi estimé le nombre de néo-bacheliers poursuivant leurs études dans les différentes filières. Sont alors ajoutés les effectifs des entrants non néo-bacheliers (bacheliers des années antérieures, étrangers et autres arrivées extérieures). Les projections se construisent ainsi à partir de l'évolution des entrants d'une année sur l'autre au sein de l'enseignement supérieur, sur la base de taux de passage, de redoublement, de réorientation, d'arrivées extérieures et de sorties à chaque niveau d'études.

Les hypothèses sur les taux de poursuite, de passage, de redoublement et de réorientation sont centrales dans les scénarios de projections. Ces taux sont estimés par discipline pour les formations en université hors IUT, pour les IUT, les STS (sous statut scolaire et par apprentissage) et les CPGE. Ces quatre types de formations constituent les filières dites principales dans cet exercice. Les taux sont également estimés pour les formations en école d'ingénieur non universitaires, en école de commerce, de gestion, de vente, dans les établissements privés d'enseignement supérieur libres (instituts catholiques), ainsi que dans les grands établissements (Paris Dauphine, IEP Paris, EHESS, Écoles normales supérieures, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, Muséum national d'histoire naturelle et École nationale

des chartes), dans les formations artistiques et culturelles, dans les écoles d'architecture, de notariat, etc.

Les hypothèses appliquées pour chaque flux se construisent sur l'analyse des constats des années antérieures. Une évolution régulière de taux est prolongée selon la même logique, tout en tenant compte d'équilibres d'effectifs, de logiques de nombre de places et de logiques de provenances. Les ruptures de tendances sont également prises en compte, impactant l'hypothèse retenue sur les 10 années suivantes.

Pour l'estimation de l'effectif 2025, les données tiennent compte des résultats définitifs du baccalauréat de la session 2025, des choix d'orientation observés les années précédentes et des premières informations disponibles : inscriptions définitives de la rentrée 2025 en lycée concernant les STS (y compris les lycées sous tutelle du ministère de l'agriculture) et les CPGE. Sont également prises en compte de premières remontées d'inscriptions 2025-2026 en université, en école de commerce et en école d'ingénieur.

Enfin, les hypothèses retenues s'appuient aussi sur la prise en compte de réformes :

- Les mesures concernant les aides destinées à l'encouragement des embauches d'apprentis impactent les possibilités d'orientation dans la filière STS en apprentissage. Ainsi, le décret du 6 mars 2026 révisant à la baisse les aides directes de l'État aux entreprises conduit à inscrire une légère baisse du taux de poursuite des bacheliers dans la filière, confirmant une inversion de tendance constatée à partir de la rentrée 2024. L'analyse de l'évolution des candidatures exprimées sous Parcoursup 2025 et 2026 renforce cette hypothèse.

- La création des Bachelors universitaires de technologie (BUT) avec une troisième année à partir de la rentrée 2023 continuerait d'avoir des effets en 2025, augmentant notamment les accès en M1 (en particulier en sciences et en économie-gestion) et les accès au niveau bac +3 de certaines écoles. L'hypothèse s'appuie sur la prolongation des taux observés en 2024.

Si les effectifs projetés présentés dans les tableaux associés à cette publication sont arrondis à la centaine d'étudiants, ces projections ne sont pertinentes qu'à des ordres de grandeur nettement plus élevés. Pour cette même raison, les effectifs projetés sont volontairement arrondis au millier près dans le texte de cette note.